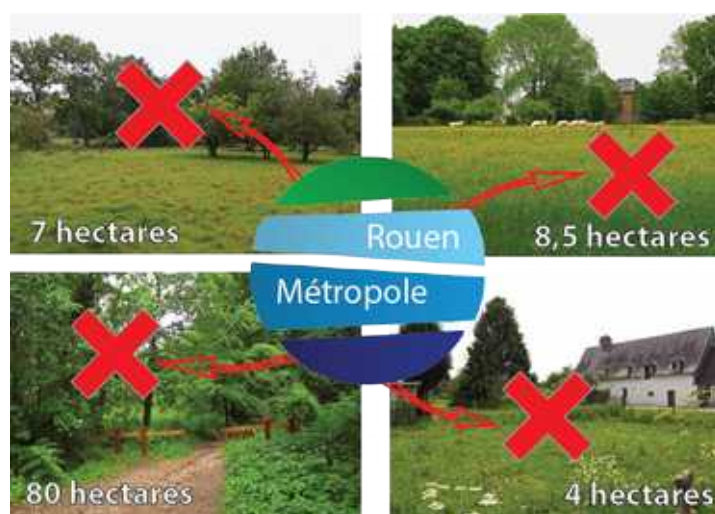


## **NON A LA DISPARITION DE 1 020 hectares DE TERRES !!!**

La Métropole Rouen Normandie va voter le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** qui réglementera l'usage du sol pour les 71 communes de la Métropole de 2020 à 2033.

Ce PLUI prévoit la disparition de 1 020 hectares de terres agricoles, naturelles et forestières, soit 73 hectares par an – l'équivalent de 2 terrains de football par semaine !  
Ces destructions et bétonnages concernent des fermes, des champs, des vergers, des forêts, des serres...

**Il disparaît en France l'équivalent d'un département tous les 7 ans !**



**ZERO** nouvelle terre pour l'urbanisation, c'est : **Possible !**

### **Possible pour l'habitat**

Le PLUI prévoit 27 800 nouveaux logements sur des surfaces déjà urbanisées. Assez pour les besoins liés à l'accroissement prévisible de population : 260 habitants/an selon l'INSEE, 640 habitants/an selon le réalisé de 2010 à 2015, mais ... 2400 habitants/an pour la Métropole !

**Les 360 ha de terres supplémentaires destinés à l'habitat ne sont pas indispensables !**

### **Possible pour les activités économiques**

La Métropole a recensé un important potentiel en friches industrielles. Par ailleurs, la densification de l'existant est un impératif (très faible densité à l'hectare, par exemple dans la ZAC de la Ronce).

**Les 300 ha de terres prévus en plus pour les activités économiques ne sont pas utiles !**

### **Possible pour les infrastructures**

Le projet d'autoroute, faussement appelé contournement Est de Rouen, est une double imposture : il ne réglera pas les problèmes de mobilité pour les Rouennais et il est contraire aux engagements de la Métropole pour le climat (pollution et gaz à effet de serre).

**Les 516 ha de terres prévus pour cette infrastructure (243 ha sur la Métropole) ne sont pas utiles !**

## **NON RESPECT par la Métropole des engagements nationaux !**

La Métropole ne respecte les objectifs de la loi<sup>1</sup> visant une diminution d'au moins 50 % de la consommation de terres<sup>2</sup> : la Métropole ne prévoit qu'une baisse de 25 % !

## **NON RESPECT par la Métropole de ses propres engagements !**

La Métropole a voté le 12 octobre 2015 le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui définit les grands principes et orientations d'organisation du territoire jusqu'en 2030. Il y est écrit :

*« les espaces naturels et agricoles [apparaissent] comme une ressource non renouvelable dont il est essentiel d'assurer la préservation »,*

*« la préservation, voire la reconquête, des espaces naturels et agricoles viendra conforter l'armature naturelle du territoire ».*

**Et pourtant, la Métropole vote la disparition de 1 020 ha de terres !!!  
Il est urgent de sortir d'un tel modèle destructeur et climaticide !!!**

Nous vous invitons à nous rejoindre **le jeudi 27 juin 2019**

> **à 17h** : Rassemblement, avant le vote du PLUI par les élus  
Bâtiment H2O, quai de Boisguilbert, rive droite, à côté du Panorama XXL.

> **à 19h** : Soirée avec apéritif et film sur le PLUI et la surconsommation des terres agricoles en Seine-Maritime

Film **La terre en morceaux**, d'Ariane Doublet, puis débat  
à la Maison des associations et de la solidarité, 22 bis rue Dumont d'Urville à Rouen  
(près de la Préfecture, derrière l'avenue Pasteur)

### **➡ IMPORTANT**

Enquête publique dans les 71 communes : du **lundi 19 août 2019 au mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019**.

**Allez exprimer dans les registres d'enquête publique en mairie  
votre désapprobation sur la consommation des terres dans le PLUI !**

## ***PLUI de la Métropole : Copie à revoir !***

<sup>1</sup> Loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

<sup>2</sup> Nicolat Hulot (juillet 2018), puis le Président de la République (déclaration d'Emmanuel Macron au Salon de l'agriculture, février 2019) ont fixé l'objectif d'arriver à « zéro artificialisation nette en consommation de terres agricoles »



**Bouillons Terres d'Avenir**

[www.lafermedesbouillons.fr](http://www.lafermedesbouillons.fr)

contact : [fermedesbouillons@riseup.net](mailto:fermedesbouillons@riseup.net)